



FFESSM n° 07.77.0383

CLUB DE LA BULLE

Piscine intercommunale de Pontault-Combault / Roissy-en-Brie
RD 21 - Chemin de Pontault à Sammeron
77340 PONTAULT-COMBAULT
www.clubdelabulle.com



INSCRIPTIONS 2022 – 2023

Nouveaux Adhérents

INSCRIPTION Piscine Nautil

Dimanche 4 septembre 2022 à la Journée des Associations de 10h00 à 16h00.

TARIF

1 ^{ère} personne	240 €
2 ^{ème} personne du même foyer fiscal	205 €
Apnée / Tir	175 € + 9€ (sortie mer)

Ce tarif comprend :

- La licence Fédérale
- L'assurance Loisir 1 ou Piscine
- L'adhésion Club

Ne comprend pas :

- Le RIFA P (pour les niveaux 3)
- Les fosses 5€
- Les sorties
- Les soirées

PIECES A FOURNIR

- Fiche d'inscription entièrement complétée et signée
- 2 Copies d'un certificat médical de non contre-indication à la plongée sous-marine de **moins de 2 mois**
Pensez à **conserver l'original**. Préciser si passage de niveau. (Merci de vous reporter au guide d'utilisation du certificat)
- Envoi des informations par mail uniquement (adresse à inscrire lisiblement sur fiche d'inscription)
- 1 Photo d'identité.
- Chèque (s) du règlement (trois fois maximum, sept, oct, nov.) **1^{er} chèque de 100€**
- 1 Chèque pour les assurances complémentaires facultatives (au nom du Club de la Bulle)
- La photocopie de vos qualifications (CMAS / NITROX / TRIMIX / RIFA P)



FFESSM n°07.77.0383

CLUB DE LA BULLE

Piscine intercommunale de Pontault-Combault / Roissy-en-Brie
RD 21 - Chemin de Pontault à Sammeron
77340 PONTAULT-COMBAULT
www.clubdelabulle.com



ASSURANCES COMPLEMENTAIRES FALCULTATIVES MAIS VIVEMENT RECOMMANDEES

Important : En application de l'article 38 de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 modifiée par la loi n° 92-652 du 13 juillet 1992 et les décrets n° 93-392 du 18 mars 1993, « les groupements sportifs sont tenus d'informer leurs adhérents de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personne ayant pour objet de proposer des garanties forfaitaires en cas de dommage corporel ». De ce fait, le Club de la Bulle souscrit à chaque adhérent une assurance complémentaire dite «Loisir 1» comprise dans le tarif d'inscription.

Vous pouvez choisir une assurance complémentaire plus élevée «Loisir 2», «Loisir 3» etc..., la différence étant à votre charge.

ENTRAINEMENT

2 x par semaine :

- lundi de 20h45 – 22h30 (mise à l'eau 21h00)
- Vendredi de 20h45 – 22h30 (mise à l'eau 21h00)

PLANNING DES INSCRIPTIONS

- Inscriptions ou retrait des dossiers : **Lundi 5 septembre 2022**
- Test de nage et baptême pour les niveaux 1 : **lundi 5, vendredi 9, lundi 12 septembre 2022**
- Pot d'accueil : **vendredi 16 septembre 2022**
- Début des cours : **lundi 19 septembre 2022**
- Fin des inscriptions : **lundi 10 octobre 2022**

MATERIEL OBLIGATOIRE

Palme, masque, tuba (fourni dans un 1^{er} temps par le club)

Pour l'achat du matériel, nous vous conseillons d'attendre et d'en discuter avec vos moniteurs.

ATTENTION, PASSEE LA PREMIERE SEANCE

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE

LE COMITE DIRECTEUR